



SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 4 AVRIL 2019

A 19 HEURES 30

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

Donne avis que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire à la Mairie de Beaulieu-sur-Mer, dans la salle habituelle de ses délibérations, le QUATRE AVRIL DEUX MILLE DIX-NEUF, A DIX-NEUF HEURES TRENTE, pour les affaires inscrites à l'ordre du jour :

INFORMATIONS

- 1) Décisions municipales : compte-rendu,

DECISIONS

FINANCES

2) BUDGET COMMUNAL

- a. Approbation du Compte Administratif 2018,
- b. Approbation du Compte de Gestion 2018 de Madame le Receveur Municipal,
- c. Affectation du résultat de l'exercice 2018,
- d. Opération immobilières réalisées par la commune : bilan de l'année 2018,
- e. Vote des taux d'imposition 2019,
- f. Vote du Budget Primitif 2019,
- g. Subventions aux associations,

3) BUDGET COMMERCIAL

- a. Approbation du Compte Administratif 2018,
- b. Approbation du Compte de Gestion 2018 de Madame le Receveur Municipal,
- c. Affectation du résultat de l'exercice 2018,
- d. Vote du Budget Primitif 2019,

4) BUDGET OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME

- a. Approbation du Compte Administratif 2018,
- b. Approbation du Compte de Gestion 2018 de Madame le Receveur Municipal,
- c. Affectation du résultat de l'exercice 2018,

5) BUDGET CINEMA

- a. Approbation du Compte Administratif 2018,
- b. Approbation du Compte de Gestion 2018 de Madame le Receveur Municipal,
- c. Affectation du résultat de l'exercice 2018,
- d. Vote du Budget Primitif 2019,



- 6) *Inventaire budget commercial – régularisation des opérations de reprise au compte de résultat des subventions transférables,*
- 7) *Stade intercommunal Beaulieu-Saint Jean Cap Ferrat : Commission syndicale – exercice 2019 – vote de la subvention,*

URBANISME

- 8) *Forêt communale de Beaulieu sur Mer – parcelles cadastrées section AH n° 26 et n° 27 – Application du régime forestier,*

POLICE MUNICIPALE

- 9) *Passation d'une convention à titre gratuit avec la ville de Nice portant sur la formation au maniement des armes.*

*Fait à Beaulieu-sur-Mer, le 28 mars 2019*

*Le Maire,  
Roger ROUX*

